



Méthodologie

Guide pratique de travail et d'évaluation

CET - INSR Caen – INSR Rouen

Édition du
13/09/2023

Guide pratique de méthodologie
pour les étudiants et enseignants du CET-INSR de Caen et Rouen,
adapté à partir du « Fichier méthodologique »
de l'IER de l'Institut Catholique de Paris,
édition 2018-2019.

Table des matières

I. Règles préliminaires de base.....	3
II. Prise de notes en cours ou pendant une conférence.....	4
III. Livres et bibliographie	5
IV. Usuels en théologie et sites Internet	8
V. Lire en théologie.....	11
VI. Résumer un texte	14
VII. Rédiger une fiche de lecture d'un texte ou d'un ouvrage.....	16
VIII. Préparer un TD	18
IX. Rédiger un compte rendu.....	20
X. Composer une dissertation	22
XI. Construire une problématique.....	24
XII. Le plagiat	26
XIII. La présentation matérielle d'un devoir écrit.....	28
XIV. Typographie des termes religieux	33
XV. Les citations bibliques	35
XVI. Préparer une intervention orale	38

I. Règles préliminaires de base

*"Une seule chose repose véritablement : la joie.
Essayer de se distraire par l'ennui est un leurre"*
St Thomas d'Aquin

Le travail intellectuel ne se vit pas indépendamment de la vie quotidienne. Il doit au contraire s'harmoniser avec elle et tenir compte des exigences de toutes les dimensions de la formation humaine, spirituelle, et également sacerdotale pour les séminaristes.

1. Fixer les priorités de sa vie quotidienne et organiser son planning en fonction des priorités

- a) Fixer les *priorités incompressibles* : temps communautaire ou familial, prière, sommeil, repas, temps de travail (cours)
- b) Repérer ce qui fait perdre du temps (internet, Facebook, télévision...)
- c) Placer dans son emploi du temps de la journée : *les priorités incompressibles puis les temps adaptables* [travail personnel, courses, ménage et la détente (sport etc. ...)]

2. Réfléchir pour bien s'organiser

Ne pas plaquer un planning tout fait : chaque personne a des exigences différentes. Bien réfléchir et avoir l'humilité de se faire aider si nécessaire.

Réviser régulièrement son planning afin de vérifier qu'il est bien adapté aux besoins du moment.

Une heure de cours nécessite au moins une heure de travail personnel !

3. Planifier le temps de travail personnel

Commencer par les travaux les plus fatigants et les moins distrayants pour profiter au mieux de ses énergies.

Trouver son propre rythme : soit plusieurs plages de travail successives (en principe, ne pas travailler plus d'une heure d'affilée sur un même sujet, sauf s'il y a besoin d'une longue plage pour un travail écrit par exemple), soit de longues plages de travail entrecoupées par des temps de pause (travail - pause - travail - pause...).

Dormir suffisamment : le repos est nécessaire au travail personnel et le cerveau continue à travailler...

4. Bien utiliser votre ordinateur

Nous vous conseillons de vous habituer au plus vite à travailler sur ordinateur.

Il est indispensable d'avoir un classement cohérent et hiérarchisé par cours, par dates, etc. Ayez des dossiers et des documents faciles à retrouver longtemps après.

Pour les documents déposés sur la plateforme ou envoyés par mail, notamment vos devoirs, il est obligatoire de mettre votre nom, la date et le nom du cours ou du devoir dont il s'agit.

5. La plateforme Moodle : un soutien indispensable

Les étudiants ont accès à une plateforme numérique, par l'accès membres du site de l'INSR : **insr-moodle.fr**

Les identifiants de connexion sont communiqués en début de semestre. Un tutoriel d'utilisation pour les étudiants est disponible sur demande à l'accueil, ou sur la plateforme dans la « boîte à outils ».

Cette plateforme permet aux étudiants de télécharger les documents postés par les enseignants : supports de cours et TD, propositions de validation.

Les étudiants peuvent y déposer leurs travaux pour validation, ou partager des documents avec les autres participants au cours.

II. Prise de notes en cours ou pendant une conférence

"Prendre des notes, c'est relever, le plus rapidement possible, les points essentiels d'un exposé écrit ou oral, avec la préoccupation de pouvoir, à partir de ces notes, recréer l'exposé."

C. DARTOIS, *Comment prendre des notes*, Paris, 1965, p. 3.

Les études amènent à écouter souvent des exposés, des cours ou des conférences. Bien prendre des notes est un réflexe essentiel dans la formation afin de bien profiter des différents enseignements et de retenir ce qui est reçu.

1. Pourquoi prendre des notes ?

Les notes servent de :

- moyen de concentration
- gymnastique mentale
- aide-mémoire
- fixer les questions éventuelles
- base de travail.

Il ne faut pas oublier que la prise de notes multiplie les points de repère (auditifs, visuels), ce qui favorise la mémorisation et aide à l'attention.

2. Comment prendre des notes ?

PENDANT un exposé : une bonne prise de note doit être *complète et ordonnée* (avec le plan implicite ou explicite ; avec ce qui est important comme par exemple les explications, les définitions, les schémas ; avec des mises en valeur, avec de l'espace, avec une numérotation et une date), *pratique* (il faut pouvoir se relire, laisser une marge à gauche pour les remarques, bibliographies,... ; faire ses propres symboles), *attrayante* (couleurs, mises en évidences... c'est plus agréable pour la relecture !).

APRES un exposé : relire ses notes le plus tôt possible et, éventuellement, élaborer une synthèse sous forme de fiche (se reporter au chapitre suivant).

3. Que faut-il noter ?

- parfois *tout* : c'est le cas des citations et références, des chiffres, des définitions importantes, des schémas.
- parfois *le maximum* : s'il s'agit d'un cours important ou d'un sujet peu connu. Noter surtout tous les mots clés inconnus auxquels se reporter. Noter aussi les expressions de l'orateur.
- parfois, noter *seulement* ce qu'on sait ne pas pouvoir trouver ailleurs ou en un temps raisonnable.
- *de façon générale*, il vaut mieux trop noter que pas assez.

III. Livres et bibliographie

1. Les livres, amis essentiels pour les études de théologie

- Il y a une grande complémentarité entre les livres et les cours, c'est-à-dire entre l'écrit et l'oral, de sorte que les études de théologie s'appuient alternativement sur les uns et les autres.
- Les livres – au moins certains d'entre eux – peuvent être de vrais « amis », au sens du point d'appui et de la collaboration, en particulier dans les moments importants d'une vie.
- Il faut donc s'appuyer sur les livres – parfois les mêmes à plusieurs années d'intervalle – ce qui nécessite de travailler vraiment les plus importants d'entre eux.
- Il faut choisir ses amis... et les amitiés évoluent avec l'âge !
- Comme pour les amis, on peut lire en parallèle plusieurs livres ! C'est même nécessaire au CET-INSR, compte tenu du choix pédagogique de faire suivre plusieurs cours en même temps (et non sous forme de semaines thématiques).

2. Les bibliographies qui vous sont proposées

- Utiliser la bibliographie de l'enseignant de la matière, en notant très soigneusement ses commentaires, car cela permet d'avoir un premier regard, et de bénéficier d'une expertise.
- Faire attention aux hiérarchies proposées dans les bibliographies. Chaque livre n'a pas la même place dans la mise en œuvre d'un sujet : du plus fondamental au plus accessoire, du plus complexe au plus simple, du plus ancien au plus récent, etc.
- La bibliothèque dont nous bénéficions nous permet de consulter les livres et il est bon de les avoir en main, pour un premier regard.
- Il faut s'habituer à consulter le catalogue de la bibliothèque par auteur et/ou par matières : se familiariser avec l'outil... et butiner les livres, en les feuilletant.
- La fréquentation des bonnes librairies peut être stimulante, même si cela représente vite un vrai budget.

3. Les livres : comment se familiariser ?

- Le texte d'un auteur est mis en scène par le livre, et beaucoup se donne à voir dans cet objet singulier :
 - Est-ce une production scientifique ou un ouvrage destiné à un large public ? On regarde l'importance des notes de bas de page, de la bibliographie en fin d'ouvrage, de la maison d'édition et de la collection, du nombre de pages.
 - Il faut être TRÈS attentif à la date de publication, et voir s'il s'agit d'une nouvelle édition, et s'il y a eu des changements par rapport aux versions antérieures.
 - La quatrième de couverture ou la présentation rapide par l'auteur donne déjà une bonne idée.
 - Les titres et les sous-titres, du livre, des parties, des chapitres, sont des indications essentielles.
 - Le plan général du livre est un élément essentiel, pour saisir le mouvement de la pensée.
 - L'introduction et la conclusion sont indispensables, car elles doivent contenir le noyau central de l'ouvrage et donner les clés de la méthode employée.
- Pour aller plus loin :
 - Une recherche sur l'auteur est parfois utile, en mettant à profit Internet (notamment le site de la Bibliothèque nationale de France, qui est sûr).

- Certains livres importants bénéficient de recensions – c’est-à-dire de comptes rendus, assez brefs et critiques, rendant compte d’un livre.
- Il y a les dictionnaires sur les auteurs en théologie, mais aussi les commentaires, ou les biographies, qui permettent d’avoir une idée de l’auteur.
- Il faut enfin lire... c’est toujours la meilleure façon de prendre connaissance d’un livre !

4. Composer une fiche de lecture

(→ Voir aussi « Rédiger une fiche de lecture d’un ouvrage » p. 16)

- Lire c’est toujours écrire, et donc conserver une trace de ce que l’on a lu, en vue d’une future exploitation. Ceci reste vrai, tant pour les livres que pour les articles.
 - Que faut-il conserver ? :
 - Les coordonnées précises du livre ou de l’article lu (cf. les règles ci-dessous).
 - Quelques éléments sur l’auteur.
 - Le plan, aussi détaillé que possible (en reprenant les titres choisis par l’auteur).
 - Les étapes de votre lecture : Étape B. Lecture détaillée/ Étape D. Lecture synthétique/ Étape E. Éléments d’une lecture personnelle. (→ voir aussi « Les étapes de la lecture », p. 12)
- Comment présenter sa fiche ?
 - En cas de validation, l’enseignant donnera sans doute des indications voire un modèle à respecter.
 - L’informatique est préférable : on peut rajouter et modifier sans cesse ; on peut faire une recherche dans le texte.
 - Il faut bien organiser son ordinateur pour ne rien perdre, et ne pas avoir à chercher longuement les informations.
 - En haut, les coordonnées du livre/de l’article.
 - Puis les étapes de lecture.

5. Quelques règles de présentation d’une bibliographie :

- Ordonner sa bibliographie :
 - Par ordre alphabétique du nom d’auteur
 - Ou par type de documents (articles, puis livres...) et ensuite par ordre alphabétique du nom d’auteur
 - Ou par grands thèmes (approche biblique, théologique, magistérielle...) et ensuite par ordre alphabétique du nom d’auteur
- Harmoniser la présentation des différents documents, qui doit être toujours la même :
 - Pour un livre : Prénom de l’auteur NOM de l’auteur, *Titre du livre en italique*, Lieu d’édition, Éditeur, Collection particulière de l’éditeur suivie du numéro dans la collection, année d’édition, nombre de pages.
 - Pour l’année d’édition, si ce n’est pas la première édition, indiquez l’édition que vous utilisez de la manière suivante : 1980, ³2006, ce qui signifie : 3^{ème} édition en 2006, alors que la première édition date de 1980.
 - Attention ! Le titre complet de l’ouvrage se prend sur la page de titre (à l’intérieur) et non sur la couverture extérieure, qui peut être différente.

Ex : Jean-Noël BEZANÇON, *Dieu n'est pas bizarre*, Paris, Bayard/Centurion, 1996, 171 p.

Ex : Jennie EBELING, *Vies de femmes aux temps bibliques*, Paris, Cerf, Lire la Bible 180, 2013, 251 p.

Ex : Jean-Baptiste LECUIT, *Le désir de Dieu pour l'homme*, Paris, Cerf, Cogitatio Fidei 303, 2017, 369 p.

- Pour un article : Prénom de l'auteur NOM de l'auteur, « Titre de l'article entre guillemets français », *Titre de la revue en italique*, n° de la revue, date d'édition de la revue, pagination.

Ex : Xavier THEVENOT, « Liturgie et morale », *Études*, 356/6, juin 1982, p. 829-844.

Ex : Marc FASSIER, « Vers un changement de culture ecclésiale ? », *Nouvelle revue théologique*, 142/3, Juillet 2020, p. 412-424.

Ex : Isabelle LINDEN, « Entre rêves et illusions... l'intelligence artificielle en question », *Revue d'éthique et de théologie morale*, 307, Septembre 2020, p. 13-27.

IV. Usuels en théologie et sites Internet

1. Internet, un « instrument » indispensable pour les études de théologie

- Attention, la généralisation de nouveaux moyens de communication constitue un nouveau langage et modifie les apprentissages. Internet n'est donc pas seulement un outil, mais ouvre de nouveaux possibles en termes de formation personnelle.
- L'existence d'encyclopédies en ligne (cf. Wikipédia, ou autres) permet de ne pas se surcharger la tête avec des informations factuelles. En revanche, cela souligne l'importance de la mise en place de schémas structurés de la pensée. L'apprentissage n'est donc plus l'assimilation de données, mais de procédures, d'organigrammes, de différenciation, etc.
- La différence entre l'autoformation (qui fait partie du processus normal de formation) et la participation à une institution comme le CET-INSR se voit dans la question du plan, de ce que nous appelons la « problématique », c'est-à-dire la construction d'un raisonnement théologique rigoureux.

2. Les différents usages d'Internet

- **Les ressources officielles** : site du Saint-Siège, de la Conférence des évêques de France, de l'ICP (Institut catholique de Paris) ou d'autres institutions théologiques reconnues, les grandes universités en France ou à l'étranger.
 - Faire attention aux types de moteurs de recherche que ces institutions utilisent
 - L'accès est généralement gratuit
 - Il faut être prudent dans l'usage des textes, car les plus anciens ont été numérisés, avec des erreurs typographiques
 - Ce ne sont pas toujours les textes officiels, et il faut parfois vérifier dans les versions papier qui font autorité
 - Certaines institutions universitaires proposent des MOOC (Massive Open Online Course, ou formation en ligne ouverte à tous) (gratuits, normalement), des cours en ligne (souvent payants), etc.
- **Les sites officiels des dictionnaires**
 - Intérêt des dictionnaires de langue, mais attention aux systèmes de traduction automatique.
 - Le site du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, est édité par le CNRS : c'est une référence académique : <https://www.cnrtl.fr/> .
- **Les sites liés aux médias ou aux maisons d'édition** (cela permet de connaître l'actualité d'une question)
 - Le service biblique catholique Évangile et vie : <https://sbev.bible/>
 - Bayard presse : La documentation catholique
 - KTO, RCF
 - Le Cerf, Salvator, etc.
 - Sites de revues comme *Projet*, *Christus*, *La Maison Dieu*, *Études*, *Transversalités*, etc.
- **Wikipédia ?**
 - Un site participatif aux ressources immenses et au fonctionnement intéressant car dépendant des communautés académiques concernées, mais il faut savoir l'utiliser afin d'éviter certaines pages ou articles non vérifiés par des spécialistes.

- Si on l'utilise comme source, la première chose à faire est de vérifier l'historique des articles que l'on veut citer : si celui-ci est fourni et varié, on peut en général lui faire confiance. Dans le cas contraire, si cet historique est inexistant ou lacunaire, il faut s'abstenir de le citer.
- **Pour citer une source Internet**, il faut mettre l'adresse complète en note de bas de page de la page consultée, ainsi que le jour de votre consultation.
Ex : Source : <https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Documentation-catholique/Temps-Creation-publications-Eglises-2015-2020-09-02-1201111926>, consulté le 13/09/2023.

3. Les usuels pour la formation en théologie

- L'ensemble des ouvrages est consultable en bibliothèque et ne nécessite pas d'achat. Ils ne sont pas à lire en entier, ce sont plutôt des ressources pour tout travail en théologie ou en philosophie.
- Il y a trois approches complètement différentes dans les usuels et dictionnaires : alphabétique, historique ou systématique.
- **Sources magistérielles** (non exhaustif)
 - *Catéchisme de l'Église catholique*. (L'ensemble est accessible sur le site du Saint-Siège.)
 - H. DENZINGER, *Symboles et définitions de la foi catholique*, P. Hünermann (dir.), Paris, Cerf, 1996. Recueil par ordre chronologique dans la langue d'origine et en français des textes principaux du magistère. Sigle DS ou DzS ; le sigle Dz pour les éditions antérieures à 1962 seulement.
 - G. DUMEIGE, *La foi catholique*, Paris, Orante, 1975, 558 p. Sigle FC ; recueil par ordre thématique d'extraits des principaux textes du magistère.
 - *Le concile Vatican II*, Paris, Cerf, 2003, 717 p. Texte latin, traduction française et un index des seize documents du concile, dans l'ordre de leur rédaction. Ou bien : *Concile œcuménique Vatican II, Constitutions, décrets, déclarations*, Paris, Centurion, 1967, 1012 p. ; texte latin et traduction française des seize documents conciliaires.
 - *La Documentation catholique*, Bayard Presse. Sigle DC. Revue trimestrielle qui reprend les textes essentiels du magistère de 1918 à 2020.
- **Dictionnaires et Encyclopédies** (Bible, théologie, spiritualité)
 - *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, Turnhout, Brepols, ³2002, 1 373 p. On peut aussi consulter le site Internet www.knowhowsphere.net/
 - *Dictionnaire de la Bible (supplément)*, Paris, Letouzey et Ané
 - *Dictionnaire critique de théologie*, J-Y LACOSTE (dir.), Paris, PUF, 1998, 1298 p.
 - *Dictionnaire des mots de la foi chrétienne*, Paris, Cerf, 1989, 418 p.
 - *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, Letouzey et Ané, 1899-1950, 15 tomes (+ 3 vol. de table). Sigle DTC.
 - *Catholicisme*, Paris, Letouzey, 1947-2000, 15 tomes.
 - *Dictionnaire des théologiens et de la théologie chrétienne*, Paris, Bayard/Centurion, 1998, 507 p.
 - *Encyclopédie de la foi*, Paris, Cerf, 1967, 4 volumes.
 - *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Letouzey, puis Beauchesne, 1947-1994, 16 tomes.
- **Manuels de théologie**
 - *Initiation à la pratique de la théologie*, Paris, Cerf, 1982-1983, 5 volumes.
 - *Histoire des dogmes*, B. SESBOÛE (dir.), Paris, Desclée, 1995, 4 tomes.
 - *Le christianisme et la foi chrétienne*, J. DORE (dir.), Paris, Desclée, 1985-1987.
 - E. VILANOVA, *Histoire des théologies chrétiennes*, Paris, Cerf, 1997, 3 tomes.

- **Manuels et dictionnaires de philosophie**

- R. CARATINI, *Initiation à la philosophie*, Paris, éd. de l'Archipel, 2012, 719 p.
- J. HERSCH, *L'étonnement philosophique, Une histoire de la philosophie*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 1981 et 1993, 460 p.
- L-M MORFAUX, *Nouveau vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 2005, 603 p.
- J. RUSS, *Philosophie : les auteurs, les œuvres*, Paris, Bordas, 1996, 479 p.
- J. RUSS, *Les méthodes en philosophie*, Paris, Armand Colin, 2008, 256 p.
- *L'encyclopédie philosophique universelle*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

- **Collections importantes (théologie)**

- « Cogitatio Fidei », Cerf, depuis 1961.
- « Théologie », Aubier, 1945-1972, 86 volumes.
- « Unam sanctam », Cerf, 1937-1977, 77 volumes. « Unam sanctam bis » aujourd'hui.
- « Théologie historique », Beauchesne, depuis 1963.
- « Jésus et Jésus-Christ », Desclée, depuis 1978.
- « Sources chrétiennes », Cerf, depuis 1942. Texte original et traduction française des principales œuvres chrétiennes des douze premiers siècles

- **Principales revues (théologie)**

- *Communio*, depuis 1975
- *Nouvelle Revue Théologique*, depuis 1869, sigle *NRT* (Jésuites de Bruxelles)
- *Recherches de Science religieuse*, depuis 1910, sigle *RSR* (Jésuites du Centre Sèvres)
- *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, depuis 1907, sigle *RSPT* (Dominicains du Saulchoir)
- *Transversalités*, depuis 1996, suite de la *Revue de l'Institut Catholique de Paris*. (ICP)
- ...

4. Les bibliothèques numériques de l'Institut Catholique de Paris (ICP)

Les étudiants de l'INSR inscrits à l'ICP dans le cadre d'un parcours universitaire reçoivent de l'ICP une carte d'étudiant ainsi que des identifiants pour avoir accès aux bibliothèques (papier et numérique) de l'ICP. L'accès se fait via : <https://bibliotheques.icp.fr/>

V. Lire en théologie

1. L'acte de lecture, fondement de toute formation en théologie

- Le christianisme est une religion du Verbe, ce qui implique toujours une Parole, c'est-à-dire une relation *parlée* entre des personnes singulières.
- Cet acte de Parole se transmet et se déploie dans un travail de proclamation, mais aussi d'écriture (le Nouveau Testament commence par des lettres).
- Écouter et lire sont deux actes essentiels dans le christianisme, en tant que moyens de nourrir la relation.
- De plus, nous avons accès à la Parole de Dieu à travers une tradition qui nous constitue ; nous lisons l'Écriture, mais nous la recevons aussi d'une tradition de lecture. Nous ne sommes jamais les premiers à penser ce que croire veut dire.
- Nous entrons en théologie en lisant ce que d'autres ont élaboré, et c'est ce chemin qui est formateur.

« Le désir de Dieu comprend l'amour des lettres, l'amour de la parole, son exploration dans toutes ses dimensions. Puisque dans la parole biblique, Dieu est en chemin vers nous et nous vers Lui, ils [les moines] devaient apprendre à pénétrer le secret de la langue, à la comprendre dans sa structure et dans ses usages. Ainsi, en raison même de la recherche de Dieu, les sciences profanes, qui nous indiquent les chemins vers la langue, devenaient importantes.

La bibliothèque faisait, à ce titre, partie intégrante du monastère tout comme l'école. »

Benoît XVI aux Bernardins, le 12 septembre 2008

2. Les conditions de la lecture

- On lit dans un temps limité, ce qui implique méthode et efficacité. On croit savoir lire, mais on continue toujours d'apprendre à lire. La lecture est le fruit d'un long apprentissage et demande de la patience.
- On entre dans un « monde », celui de l'auteur. Ce qui est vrai du roman, et fait partie du plaisir de la lecture, reste vrai en théologie, sauf qu'il s'agit d'entrer dans la manière qu'a un auteur d'habiter le monde et de dire Dieu. Il est nécessaire de tenir compte de la distance chronologique et culturelle.
- Il faut dégager une certaine plage de temps, en essayant de ne pas être dérangé(e) pendant ce temps, ce qui demande une certaine discipline.
- On a TOUJOURS de quoi noter pour garder une trace de sa lecture et, plus encore, une trace de ce que cette lecture nous a fait découvrir, ainsi que les questions que nous nous sommes posées. LIRE = ÉCRIRE !
- Mais, particulièrement en théologie, lire, c'est toujours aussi relire, car les éléments les plus intéressants d'une lecture n'apparaissent parfois qu'à la deuxième ou troisième lecture. De plus, le travail en groupe permet une relecture selon des modalités assez spécifiques et, généralement, avec une grande fécondité.
- Parfois, pour les lectures importantes, il faut étaler le travail de lecture et de relecture sur plusieurs jours, car notre esprit travaille en arrière-plan, pendant que nous sommes occupés par les autres activités qui structurent notre existence.
- Enfin, pour les livres, il faut naturellement découper le travail par chapitre, en examinant soigneusement le plan retenu par l'auteur, et la manière dont il s'explique sur le plan.
- Il vaut mieux lire des livres courts et simples plutôt que ne pas lire de gros livres compliqués !

3. Les étapes de la lecture d'un texte en théologie

A. La première lecture, une lecture déjà active

C'est un premier contact avec l'auteur et son propos, comme une première rencontre. Cette première impression vous renseigne sur l'intention qui préside au texte. Repérez son mouvement global : d'où l'auteur est-il parti, où vous a-t-il emmené et qu'avez-vous retenu ?

Notez ce qui vous a gêné ou enthousiasmé, vous y reviendrez en fin de lecture comme repères de vos points de résistance ou d'accord.

Faites une recherche rapide sur l'auteur : sa biographie, sa bibliographie, les circonstances de sa prise de parole, ses principaux interlocuteurs. Parfois la date exacte, ou le contexte social et politique, peuvent jouer un très grand rôle.

B. La lecture pas à pas

C'est le moment de la compréhension. Lisez paragraphe par paragraphe le texte, en résumant au fur et à mesure des paragraphes son contenu essentiel avec vos propres mots.

Quelques conseils :

- Numérotez les paragraphes
- Entourez au crayon les prépositions ou conjonctions qui structurent le texte (les plus importantes, donc !).
- Notez les liaisons simples des liaisons logiques : opposition, graduation, explication, causalité, conséquence.
- En cas de mot nouveau ou inconnu, repérez l'idée nouvelle qui apparaît dans le texte. Il faut toujours utiliser un dictionnaire pour le vocabulaire difficile : français, philosophie ou théologie. Certains dictionnaires sont en ligne, et les moteurs de recherche ne sont pas à exclure, même s'il faut être prudent.
- Si un concept est propre à l'auteur, cherchez sa définition exacte.
- Repérez aussi les formules qui ramassent la pensée, en conclusion ou en annonce d'un développement, elles aident à prendre la bonne direction.

C. La lecture analytique et logique

C'est d'abord le moment de la décomposition générale du travail de l'auteur. Quel est son plan ?

Repérer sa méthode, la manière dont il s'y prend pour montrer ce qu'il veut montrer. Il commence par quoi et quelles sont les étapes de son raisonnement. Elles sont repérables en début et fin des parties et des sous-parties.

C'est ensuite le moment de restitution précise de son mouvement de pensée, pour en saisir la logique.

Quels arguments déploie-t-il ? Comment construit-il son raisonnement ? Par où passe-t-il dans sa démonstration et pourquoi ? Ex : les arguments sont-ils bibliques, philosophiques, théologiques, psychologiques, sociologiques... ? S'ils sont bibliques, quelles sources sont mises en œuvre ?

D. La lecture synthétique

C'est le moment où vous êtes devenus capables de maîtriser la pensée de l'auteur dans le texte travaillé. Vous pouvez donc exprimer en quelques phrases la synthèse de ce que vous avez compris, en répondant à ces trois questions essentielles :

- Quelle est la question : le problème que l'auteur essaie de régler, le domaine où il intervient et la question qu'il nous pose ? De quoi parle-t-il et quel est l'enjeu ?
- Quelle est sa problématique : de quelle manière aborde-t-il le problème, sous quel angle d'attaque, avec quelle conviction théologique ?
- Quelle est sa thèse : quelle solution donne-t-il à la question posée ? Quel est son apport sur le sujet ? Comment a-t-il déplacé le problème de départ ?

E. La lecture critique

C'est le moment où vous allez prendre position en évaluant la portée théologique de la thèse exposée.

- La thèse de l'auteur vous semble-t-elle pertinente ? Dans son contexte/dans le nôtre, aujourd'hui ?
- A-t-il répondu à la question qu'il posait ? Sa réponse vous semble-t-elle juste sur le fond et dans la forme ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses de son approche théologique ?
- Par rapport à d'autres manières de procéder, quelles sont les conséquences de ses options ?
- Comment cette thèse résonne-t-elle au regard de votre expérience ?
- Quelles pistes d'approfondissement vous ouvre-t-elle ?

Cette lecture critique n'est possible que si l'on a bien compris le propos de l'auteur, sous peine de faire de vrais contresens.

VI. Résumer un texte

Objectif : restituer en un nombre limité de mots l'essentiel de la pensée d'un texte pour un lecteur qui n'en connaîtrait pas la teneur. Cela permet de conserver l'essentiel d'une lecture, ou de commenter oralement quelques éléments écrits. On présuppose connue la fiche de la séance 5 sur l'acte de lecture en théologie.

Comme pour tout travail, il faut se fixer une limite dans le temps, sous peine de ne jamais terminer !

1. Quatre pièges à éviter

- a. Copier ou paraphraser le texte source. Rappel : aucune phrase ou partie de phrase ne doit être identique au texte original. Vous pouvez seulement citer un ou des mots-clés nécessaires à la compréhension ou spécifiques à la pensée de l'auteur. Ils sont alors entre guillemets.
- b. Reprendre les idées du texte sans les hiérarchiser : aplatir le texte.
- c. Rester vague, sans honorer la précision du texte : banaliser le texte.
- d. Faire dire au texte ce qu'il ne dit pas : être infidèle au texte.

2. Étape de rédaction d'un résumé

- a. Lire le texte une première fois d'un seul coup, en laissant provisoirement de côté ce qui semble trop complexe, ou ce que l'on ne comprend pas, et les références érudites.
- b. À l'aide de la fiche « Lire en théologie », parvenir à l'étape ultime de lecture (D. Lecture synthétique), en étant capable de **rendre compte rapidement du problème, de la problématique, de la thèse du texte**.
- c. On est donc capable de dresser le **plan détaillé du texte** : les paragraphes et les sous-paragraphes (avec une numérotation cohérente que l'on utilise sans cesse : I. a) 1. ; ou 1, 11, 112, etc.).
- d. Il faut repérer pour chaque partie : les mots-clés, les connexions logiques (explicites ou implicites), en écartant les illustrations, les exemples, les digressions.
- e. Remplir le tableau de rédaction, qui servira pour le processus de rédaction du résumé (à votre convenance, une méthode analogue est possible bien sûr).

No de paragraphe	Numéros de lignes	Titre	Idée principale
I. b. 3.	125-138	Le paradoxe de l'humanité du Verbe	Le Verbe fait chair illustre la vocation humaine, dans sa fragilité et dans sa finalité divine, de la naissance jusqu'à la mort sur la Croix, la résurrection et l'Ascension en Dieu.

- f. La rédaction du titre ne doit pas reprendre uniquement les mots de l'auteur ; la formulation personnelle et synthétique est ici essentielle. De même, l'idée principale doit être une phrase la plus courte possible, sans relative, sans adverbe, en choisissant bien les adjectifs qui permettent de qualifier, ainsi que le verbe qui donne le mouvement.
- g. Il est alors possible, à partir du tableau (et en masquant le texte initial) de reconstituer l'ensemble, dans un texte personnel qui articule les idées principales.

3. Vérification

- a. Vérifiez que votre résumé est équilibré : comparez vos paragraphes et le nombre de parties et d'idées numérotées au départ dans le texte source. Chaque paragraphe doit correspondre à une des grandes étapes du raisonnement.
- b. Éliminez les répétitions, les reprises qui vous paraissent inutiles.
- c. Vérifiez la cohérence du style (temps de verbes, sujets, formes grammaticales, etc.)
- d. Comparez enfin votre texte à celui de l'auteur. Un lecteur qui n'aurait jamais lu le texte source est censé en avoir pris connaissance grâce à votre résumé.

Bibliographie

Jean PROFIT, *Résumé de texte et Note de synthèse : mode d'emploi*, Lyon, Chronique sociale, 2008, 254 p.

VII. Rédiger une fiche de lecture d'un texte ou d'un ouvrage

1. Résumer un texte, ou garder la trace de la lecture d'un article substantiel

Garder en mémoire le travail sur un texte demande du travail. Il faut d'abord être passé par l'analyse proposée ci-dessus, puis rédiger une fiche comprenant :

- Une biographie de l'auteur de l'article, indiquant éventuellement dans quel cadre il a écrit, les adversaires auxquels il souhaite répondre...
- La problématique
- La thèse
- La logique de l'argumentation grâce au plan proposé

Éventuellement un passage décisif vérifiant ou illustrant le fait que la démonstration a été bien saisie.

Ce résumé doit absolument être fidèle au contenu et à la pensée de l'auteur, et ne doit pas dépasser 5 à 10% du texte (c'est pour cela qu'une fiche de lecture se fait forcément en plusieurs étapes : le résumé des paragraphes au départ était forcément beaucoup plus long).

Si cette fiche de lecture doit servir dans le cadre d'un exposé ou dans le cadre d'une recherche propre, il est alors temps de proposer une appréciation ou une critique personnelle.

2. Rédiger une fiche de lecture d'un ouvrage

Pour rédiger la fiche de lecture d'un ouvrage plus long, la démarche est similaire à celle proposée pour la lecture d'un texte, mais simplifiée.

Après avoir « ouvert le livre » rapidement ce qui a permis de le choisir et de repérer globalement ce dont il s'agit, il est important de passer à une lecture approfondie.

Les méthodes de travail des uns et des autres peuvent être diverses : certains résument les chapitres un par un, d'autres commencent par tout lire, puis rédigent directement la fiche de lecture.... D'autres prennent de nombreuses notes (souvent 10 à 15 pages) à partir desquelles la fiche de lecture (en principe 2 à 3 pages) sera écrite.

Une fiche de lecture comprend généralement :

- Une biographie de l'auteur et sa bibliographie, qui permet de situer l'ouvrage choisi dans son œuvre, et le courant ou le débat dans lequel il a écrit
- La problématique et la thèse d'ensemble de l'ouvrage
- Une synthèse du parcours effectué chapitre par chapitre ; cela se fait souvent par étapes pour simplifier et ne garder que ce qui est essentiel. Ne pas oublier d'indiquer les numéros de pages des chapitres et de reprendre entre guillemets quelques passages décisifs
- Une critique personnelle : dire pourquoi le livre a été choisi, ce qu'il a apporté, ce qui a été nouveau, ou pas compris, ce qui peut poser problème...

3. Le classement des fiches de lecture

Toutes ces fiches de lecture, approfondies ou non, d'articles ou d'ouvrages, ont intérêt à être classées et conservées, d'une part en version papier, et d'autre part en version informatique. C'est ensuite à chacun de les classer selon l'ordre qui lui convient le mieux (par matière, auteur, chronologie, ordre alphabétique, etc...) ; ce qui compte, c'est de retrouver la trace de ce que l'on a lu pour pouvoir s'en resservir.

Un test pour vérifier qu'une fiche est pertinente : se demander si elle sera compréhensible dans dix ans.

Quelques conseils pratiques :

- Dater les fiches
- Bien mettre les références bibliographiques complètes, et, pour les citations qu'il pourrait être judicieux de garder sans avoir à consulter à nouveau l'article ou l'ouvrage, s'assurer de les reprendre avec exactitude entre guillemets, en indiquant clairement la (ou les) page(s) concernée(s).
- Distinguer la fiche de lecture de l'analyse personnelle (notes personnelles) qui en est faite. En effet, celle-ci peut évoluer en fonction de ce que l'on cherche, et de l'étape de la formation où en est le lecteur : l'analyse n'est pas forcément la même dix ans plus tard.

Ces fiches sont un trésor, qui permet à terme de gagner du temps, de faciliter la mémoire de ce qui est lu, et de clarifier la pensée.

VIII. Préparer un TD

1. Le TD, élément essentiel de la pédagogie au CET-INSR

- Il y a trois raisons essentielles dans le choix d'une place vitale accordée aux TD (travaux dirigés) dans le cursus du CET-INSR et, plus largement, dans tout cursus de théologie.
 - Il s'agit d'une formation d'adultes, où tout est mis au service de l'appropriation par les étudiants de l'acte de transmission (depuis le cours magistral et les divers outils mis à votre disposition, jusqu'à la validation finale, en passant par ce groupe de TD).
 - La formation théologique n'est pas seulement l'accumulation, même raisonnée, de données informatives, mais l'entrée dans une aventure où la foi chrétienne interagit avec la raison, car le christianisme affirme que Dieu est à l'origine de ces deux réalités. Ce travail ne peut passer que par le cheminement singulier de chacun, pour lequel le TD constitue un élément essentiel.
 - Le christianisme est l'expérience d'une convocation, en vue du royaume de Dieu, tout en s'inscrivant dans l'heureuse diversité de l'histoire humaine. Le TD est l'un des lieux où s'expérimente concrètement l'enrichissement mutuel de nos diversités (cf. *Lumen gentium* n°13).
- Chaque TD suppose une vraie préparation – si cela n'a pas été possible, pour des cas de force majeure, il faut le signaler à l'enseignant sans chercher à pallier artificiellement le manque de travail : un tel essai est voué à l'échec, car rien ne se voit davantage que l'absence de travail.
- Chaque TD suppose une authentique participation, ce qui demande une vraie écoute et une capacité à laisser s'exprimer ceux pour lesquels c'est plus difficile. En cela, il y a une éthique du TD, qui relève aussi de l'expérience d'une heureuse diversité ecclésiale.
- Chaque TD est un lieu d'expression libre, où les étudiants risquent une parole, sans avoir peur d'être jugé, en sachant que l'enseignant(e) est là pour aider chacun à progresser, et qu'il corrigera avec tact ce qui doit l'être. C'est aussi le lieu du questionnement : aucune question n'est mauvaise, et poser une question rend toujours service à d'autres qui, malheureusement, n'auraient pas osé intervenir.

2. La préparation du TD

- Nous avons un temps limité ! Il faut donc consacrer un temps décidé à l'avance au TD et ne pas le dépasser, sous peine de négliger d'autres aspects de ses études... ou de sa vie personnelle ! Selon la difficulté du travail demandé, et selon sa manière propre de travailler, 4 heures est sans doute un minimum.
- Comme nous réfléchissons aussi en faisant tout à fait autre chose, il est parfois profitable de consacrer deux plages de temps à la préparation du TD, en se laissant plusieurs jours de décantation. Dans tous les cas, un TD n'est PAS à préparer le dimanche pour le lundi – encore moins le lundi matin dans le train ou le bus !
- Il est utile suivre la grille de questions proposées par l'enseignant(e) chargé(e) de cours qui est responsable du travail de TD. En effet, le travail préparatoire est essentiellement un travail de compréhension. Les questions sont là pour vous aider à prendre la bonne direction.
- Attention ! Le chargé de TD ne suivra pas forcément les questions pas à pas. Il faut alors s'adapter à la méthode qu'il choisit, qui sera peut-être plus synthétique !

3. Participation

- Élément essentiel du TD, la participation fait aussi partie de la validation par l'enseignant. Elle n'est possible que s'il y a, à la fois, une vraie appropriation personnelle des documents proposés et la volonté de participer à une élaboration personnelle.
- Il faut être prêt(e) à intervenir sur la demande de l'enseignant ; ou spontanément, à propos de la compréhension commune du texte travaillé, paragraphe par paragraphe.
- Il est essentiel de structurer ses interventions, par l'insertion dans l'état de la réflexion du groupe, par la précision du vocabulaire, par une prise de parole concise.
- On doit respecter la démarche du groupe, sans revenir en arrière, sans changer de sujet de manière abrupte, mais en honorant le texte proposé sans aller chercher ailleurs votre argumentation. Généralement, le texte le permet amplement : il vous donne à penser, il résonne en fonction de votre expérience.
- Il faut prendre la parole régulièrement, en tout cas au moins une fois à chaque TD. Si c'est trop difficile (timidité, rapidité des échanges, problèmes de langue), informez-en l'enseignant. Il vous donnera la parole au début du TD suivant pour que vous participiez plus facilement.

4. Absence

- Vous remettez au chargé de TD une préparation écrite avant la date de la séance en cas d'absence prévue, la fois suivante pour une absence imprévue. Cette préparation n'est ni un commentaire de texte impeccable, ni un brouillon quasi illisible. C'est votre préparation écrite du TD, qui témoigne de votre effort de compréhension et de votre capacité de réflexion.

IX. Rédiger un compte rendu

Tous les enseignants ne demandent pas forcément un compte-rendu de TD, mais comme vous le voyez ci-dessous il peut être vraiment utile de le faire, pour vous-même ou à partager avec d'autres.

1. Le compte rendu, comme outil dans les études de théologie

- Il y a trois raisons essentielles dans la pratique du compte rendu, nécessaire dans l'élaboration et la mise en œuvre de tout projet, mais utilisé particulièrement dans les études de théologie, jusqu'au séminaire doctoral et à la recherche.
 - Outre l'outil évident qu'il constitue, **palliant au manque de mémoire** et permettant de fixer un élément commun dans l'étape d'un projet, ce qui évite les contestations et les retours en arrière, il y a deux autres raisons qui tiennent au contenu même du christianisme.
 - **Le lieu majeur de l'action divine est le temps, dont Dieu est le seul maître**, et que l'homme ne peut que recevoir librement. Le temps du compte rendu, c'est à la fois le temps de la séance de travail, le temps de décantation chez celui ou celle qui est chargé(e) de le rédiger, le temps de rédaction qui est toujours un approfondissement, le temps de relecture et d'appropriation par le groupe. Le temps est donc le premier lieu où Dieu travaille, et notre premier allié dans l'entrée en formation.
 - Le compte rendu conserve alors une trace, destinée aux seuls membres du groupe, de la fécondité de cette expérience collective du tâtonnement pour rendre compte de la foi.
- C'est pourquoi un compte rendu est demandé dans certains TD. Il permet de reprendre un TD pour en garder une trace utile pour tous. Il constitue l'un des travaux de base dans l'apprentissage des méthodes.
- Le compte rendu, qui n'appartient qu'au groupe, doit être relu par tout le monde et approuvé publiquement, en le corrigeant le cas échéant.

2. La méthode d'un compte rendu

Comment faire un « bon » compte rendu ? Sans prétendre donner des recettes infaillibles, on peut signaler quelques éléments.

Pour rédiger un compte rendu, il faut...

- Avoir pris beaucoup de notes (c'est au début de la séance qu'il faut désigner une personne chargée de le faire... si l'enseignant a oublié, il est de votre devoir de le rappeler !).
- Ne pas trop tarder pour le faire, car en plus des notes des éléments remonteront à la surface de la mémoire, mais ils s'effacent très vite !
- Trier les informations, en repérant ce qui est inutile ou secondaire.
- Clarifier les mots et les concepts qui ont été employés, ce qui peut nécessiter un bref travail dans un dictionnaire ou un outil de base en théologie.
- Porter un soin extrême aux articulations et à la synthèse logique de ce qui a été dit.
- Assurer une vérification scrupuleuse d'une information orale, parfois vague : les références citées en TD, les auteurs, les ouvrages, les dates et les références scripturaires. N'hésitez pas à revenir au texte source et, si besoin, à le citer.
- Adopter un style neutre et scientifique – c'est une école d'apprentissage pour la rédaction en théologie – qui soit précis et pédagogique. Il faut prendre l'habitude de phrases courtes, sans multiplier les relatives – en pensant aux étudiants dont le français n'est pas la langue première. Les adjectifs qualificatifs doivent être utilisés avec discernement, comme les adverbes.

- Respecter les normes de présentation au CET-INSR. Un compte rendu ne peut pas dépasser un recto/verso, avec des marges raisonnables, et un texte assez aéré pour le lire facilement, et percevoir d'un coup d'œil la structuration.
- Toujours préciser les éléments suivants : INSR. Nom du TD et de son enseignant. Compte rendu de séance. TD n° x, date du TD. Nom des rapporteurs.

Ces conseils pour le compte-rendu peuvent être suivis (en partie bien sûr, à adapter), pour rédiger un compte rendu de journée ou de conférence dans le cadre des ECTS libres.

Un compte rendu, c'est :	Un compte rendu, ce n'est pas :
La mémoire d'un groupe, qui a travaillé oralement.	
Une synthèse organisée et claire de ce qui a été dit.	Le procès-verbal d'un TD, qui reproduit mot à mot les interventions de chacun.
Un point de départ pour une réflexion future, en vue de reprises ou d'approfondissements.	Le simple retour des impressions et sentiments.
Un document de référence daté, sur un sujet précis, consultable à tout moment, mais qui n'a pas vocation à être rendu public.	Le résumé qui suivrait les interventions dans leur ordre. Une même idée peut être abordée à plusieurs moments d'une réunion de travail. La restitution reprendra ces différents moments en un seul point.
Un outil de travail collectif pour le groupe qui vérifie sa production théologique.	Une évaluation subjective de ce qui a été dit (sauf éventuellement en conclusion, et de façon prudentielle).

X. Composer une dissertation

1. Construire une ébauche de plan

Le plan est le chemin visible de votre argumentation, il est la main par laquelle vous conduisez le lecteur et vous l'emenez dans le déploiement de votre pensée. Il est donc avant tout dynamique et non statique, il est une proposition du mouvement de la pensée.

Il comprend une introduction, deux ou trois parties avec leurs sous parties et une conclusion.

Il est possible que ce premier plan de recherche bouge au fur et à mesure du travail. Il vous donne des premiers repères utiles et permet de hiérarchiser les tâches.

2. Le plan classique thèse-antithèse-synthèse (ceci n'est qu'un exemple...)

La 1^{ère} partie constitue l'hypothèse de réponse : c'est souvent la partie où l'on expose la manière commune de répondre à la question, la manière traditionnelle, celle qui est connue de tous (ou alors on peut présenter la manière de résoudre la question à partir de l'argumentation d'un auteur).

La deuxième partie examine les limites de la 1^{ère} hypothèse et propose une 2^{nde} hypothèse : il y a une autre manière de répondre à la question, qui peut partir des limites exposées de la première, ou qui constitue son contrepoint (par exemple à partir d'un autre auteur). Attention il ne s'agit pas de montrer une chose et son contraire, mais d'examiner la valeur respective d'argumentations contradictoires.

La 3^e partie n'est pas un entre-deux ou un compromis entre 2 voies, mais elle propose une solution au problème de l'introduction, qui n'est pas suffisamment honoré dans les 2 voies exposées, ou qui déplacent la voie de résolution. C'est une tentative de résolution de la contradiction entre la 1^{ère} et la 2^e partie.

Quel que soit le plan adopté, l'ordre d'exposition est stratégique. Pourquoi tel argument précède tel autre ? Quel enchaînement entre les deux ? Quelles conséquences ? Quel changement de registre ?

Le titre d'une partie ou d'un paragraphe n'est pas un titre thématique, mais un titre qui précise le contenu d'un moment de l'argumentation.

Une partie ou une sous partie n'a d'intérêt qu'en lien avec le problème à résoudre. Attention au plan catalogue qui déroule des thèmes sans véritable lien entre eux.

3. La rédaction

Le développement suit un principe simple : une idée = un paragraphe.

Les différentes étapes de la pensée doivent s'appuyer sur des arguments précis, étayés par des références précises **à des auteurs ou à l'Écriture**. Des exemples peuvent illustrer l'argument.

Écrire un premier jet autour d'un argument que l'on souhaite développer, le relire, puis le réécrire en tâchant d'être plus précis, parfois plus concis. Ayez à l'esprit que vous serez lu : votre texte doit être cohérent et suffisamment clair pour guider le lecteur pas à pas dans votre cheminement.

4. L'introduction

Contrairement à l'idée reçue, l'introduction se rédige seulement à la fin de votre travail. Vous maîtriserez alors suffisamment le contenu de votre écrit. Elle a pour objectif de présenter votre sujet (sans dévoiler entièrement votre dissertation). Elle doit poser un problème. Littéralement, elle "conduit dedans". Elle doit donc permettre à quelqu'un qui n'y connaît rien de comprendre où vous le conduisez et pourquoi.

Attention à ne pas confondre la question et le problème. La question est posée. Par exemple, comment faire des études de théologie ? Le problème est une réflexion à partir de la question. Par exemple, ce sont

tous les obstacles qui s'y rapportent : importance du travail, conciliation avec la vie professionnelle ou familiale, pertinence d'études en théologie, différence entre la théologie et d'autres disciplines, etc.....

Les 3 moments de l'introduction

1. Amener le lecteur à s'intéresser au sujet
2. Mettre en place la problématique (fiche jointe)
3. Annoncer le plan qui sera adopté

La figure de l'entonnoir permet de saisir le mouvement à donner à une introduction.

5. La transition

Elle s'appuie sur la reprise de ce qui vient d'être argumenté. Mais alors que l'on pourrait croire que la réflexion est achevée, elle rebondit. La transition est le lieu qui rend bien visible le déroulement du fil de votre pensée. Vos parties ne sont pas plaquées les unes après les autres, chacune d'elles appelle la suivante. La transition manifeste leur articulation.

6. La conclusion

C'est un bilan de ce qui a été dit. Elle s'efforce de ressaisir les enjeux de la question. Elle retrace le chemin parcouru. Elle présente les réponses ou les questions qui vous sont apparues. Elle peut éventuellement ouvrir sur un nouvel horizon, s'il n'est pas trop vague. Elle doit constituer une suite à votre introduction.

7. La relecture

La mise en forme du document doit répondre aux critères universitaires. Il faut en outre procéder à 2 relectures : une relecture de vérification de syntaxe, d'orthographe, de police, d'espace et de pagination, la cohérence des notes de bas de page et la bibliographie ; une relecture de style pour donner du relief au texte là où il en manque, pour s'assurer que votre écrit est bien vivant.

XI. Construire une problématique

1. La théologie comme discours scientifique

- Le christianisme, comme religion de la Parole, naît de la prédication de l'Évangile, à l'intérieur d'une effectuation liturgique, historique et sociale. La théologie est l'une des modalités de mise en œuvre de la foi chrétienne. Elle cherche à rendre compte de l'originalité du christianisme dans un discours rationnel.
- La foi chrétienne peut donc susciter bien des élaborations textuelles, des prières, des chants, de la poésie, des romans sur Jésus ou sur d'autres personnages bibliques ou ecclésiastiques, de même qu'il y a une très importante production culturelle, depuis des siècles, qui naît du christianisme (peinture, cinéma, musiques, etc.).
- Cette épaisseur historique et culturelle du christianisme suscite, à son tour, une quantité considérable d'approches, selon les disciplines peu à peu forgées dans le monde universitaire. Histoire, sociologie, sciences politiques, psychologie, économie, droit, etc. Toutes ces approches du christianisme comme « fait social total », c'est-à-dire impliquant l'ensemble d'un groupe humain, et révélant ce qu'il est, sont parfaitement légitimes. Ces approches non théologiques, examinant comme de l'extérieur le christianisme, peuvent être intéressantes pour la théologie. Celle-ci veut rendre compte de la foi qui est à l'origine de ces réalités sociales et historiques.
- Parmi toutes les disciplines non théologiques, l'une d'elle tient une place singulière, la philosophie. La recherche permanente de l'humanité sur ce qui la structure et la conditionne a toujours été un partenaire essentiel de la théologie. On se souvient de la formule de saint Anselme de Canterbury († 1109) : *fides quaerens intellectum* (la foi cherchant à comprendre). À la différence de la philosophie, la théologie s'appuie sur un corpus normatif, désigné comme « Écritures » reçues dans la tradition ecclésiale.
- De la philosophie, qui n'est plus une simple « servante », mais son irréductible partenaire au long des siècles, la théologie conserve les modalités discursives d'élaboration d'un raisonnement. Cette exigence de scientificité dans le raisonnement se traduit en particulier dans la construction d'une authentique problématique.

2. La problématique, élément décisif de la réflexion

- On se souvient que l'acte de lecture d'un texte théologique doit se terminer en vérifiant que l'on est capable de rendre compte de ces trois éléments :
 - Quelle est sa **QUESTION** : le problème que l'auteur essaie de régler, **le domaine où il intervient et la question qu'il nous pose ? De quoi parle-t-il et quel est l'enjeu ?**
 - Quelle est sa **PROBLÉMATIQUE** : de quelle manière aborde-t-il le problème, sous quel angle d'attaque, **avec quelle conviction théologique ?**
 - Quelle est sa **THÈSE** : quelle solution donne-t-il à la question posée ? Quel est son apport sur le sujet ? Comment a-t-il déplacé le problème de départ ?
- Pour tout travail de rédaction, il s'agit de parvenir au même schéma, c'est-à-dire d'être en mesure de **qualifier précisément sa question, puis la thèse à laquelle on veut parvenir, et enfin le raisonnement par lequel passer de la question à la thèse : c'est la problématique !**
- Il n'y a pas de « recettes » pour parvenir à une problématique, **qui est toujours en construction au cours du travail**, mais on peut tenter de saisir une démarche d'ensemble... en sachant que cela constitue une simple indication.

3. Un processus en sept étapes

1. Un point de départ au questionnement

Il est essentiel de partir d'un élément précis, et non d'une simple idée vague.

- Un fait d'expérience concrète,
- Une pratique pastorale déterminée et circonscrite,
- Des variations dans la compréhension d'une notion,
- Un modèle issu de la tradition théologique à débattre,
- Une belle citation à commenter.

2. Dans le cadre d'une réflexion

- Dans un champ théologique déterminé.
- En tentant de formuler le cadre de la réflexion à suivre, par un énoncé bref et précis.
- En limitant le focus, **par la formulation du sujet**, ou l'examen détaillé de celui-ci.

3. Où l'on se pose des questions

- Lister les questions précises qui vous apparaissent, en remontant aux conditions de compréhension du sujet.
- Organiser et hiérarchiser les questions entre elles.
- Clarifier les notions qui sont en jeu.
- Quels sont les débats sous-jacents à la question principale posée ?
- Quels arguments théologiques (Écriture, Tradition, *Sensus fidei*) seront à mettre en œuvre ?

4. Où l'on tente de mettre à jour des articulations

- Des liens : entre les questions qui ont émergé.
- Des oppositions : opinion commune/discours théologique.
- Des paradoxes : une question déroutante qui donne du relief au problème.
- Des contradictions : deux discours théologiques en contradiction apparente, à dépasser.

5. Avec une hypothèse de travail

- L'hypothèse, c'est-à-dire ce qui est « sous » la thèse, par quoi on arrive à la thèse.
- Elle détermine du coup le raisonnement et la démonstration, qui vous permet d'arriver à la « thèse ».
- Elle implique toujours un choix, parfois radical, par rapport à d'autres possibilités, souvent légitimes et pertinentes.

6. Une question centrale

- Le travail avance vraiment lorsqu'on est en mesure de rendre compte d'une unique question centrale qui organise son travail. (**et qui précise le sujet, le titre de la dissertation** ou de l'oral en question)
- La thèse sera alors le déplacement que vous proposez sur la « question centrale », en montrant comment un problème initial oblige, par un raisonnement que tout le monde peut faire, à poser autrement la question, en l'élargissant, en la reliant à d'autres éléments de la vie chrétienne.

7. En évitant

- Les questions trop vagues ou trop vastes ; les généralités creuses,
- Les dissertations catalogues, c'est-à-dire l'illustration d'un thème par des affirmations juxtaposées les unes aux autres, sans lien entre elles.
- Les approches exagérément historicisantes, c'est-à-dire en organisant sa réflexion sur le seul critère chronologique de l'ordre d'apparition des doctrines.
- La restitution non critique d'acquis théologiques,
- L'utilisation de notion sans définition,
- La survalorisation d'un point au détriment d'autres, sans justification,
- Le « hors sujet » ou le non-respect de l'intitulé du sujet.

XII. Le plagiat

Le plagiat est un vol, c'est-à-dire une appropriation indue. Il y a plagiat quand des éléments sont revendiqués personnellement par l'étudiant alors qu'ils ont une autre origine, qui est volontairement occultée. C'est une opération malhonnête et risquée, car les informations copiées risquent de ne pas être totalement fiables, ce qui peut vous induire en erreur, et vous disqualifier gravement auprès de vos interlocuteurs.

1. Le plagiat : éléments de réflexion

- Il y a des diversités dans la compréhension du « plagiat » dans l'histoire et selon les cultures, comme le montrent ces exemples :
 - Dans l'Antiquité, écrire en prenant le nom d'un auteur du passé revient à lui rendre hommage, en se plaçant sous son patronage.
 - Sur le plan musical, il y a une permanente réinterprétation (Mozart reprenant des thèmes de Bach, Chopin de Mozart, etc.), avec une écriture sous mode de variations à partir d'éléments populaires (ex. « Ah vous dirais-je maman ! », ou les danses folkloriques hongroises de Brahms).
 - Au cinéma, il y a des « remakes », c'est-à-dire des films repris et adaptés dans un autre contexte, comme *Trois hommes et un couffin* !
 - Il y a des cultures (ou encore des réalités) dans lesquelles le nom de l'auteur doit disparaître derrière son appartenance : ex. une moniale, une carmélite, un chartreux, signant un document rédigé par une personne, mais de façon anonyme.
 - La répression du plagiat s'est développée avec l'importance croissante de la question de la propriété privée, qui structure l'espace public, en France, à partir de la Révolution française.
 - Il faut donc être à la fois conscient de ce qu'est le plagiat, et s'en prémunir, mais mesurer aussi que nos idées et nos productions théologiques dépendent essentiellement des autres.

2. Le cadre juridique du plagiat en France

- Extraits du Code de la propriété intellectuelle.
 - Article L122-1. Le droit d'exploitation appartenant à l'auteur comprend le droit de représentation et le droit de reproduction.
 - Article L122-4 (créé par la loi 92-597). Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.
 - Article L335-2 (modifié par la loi n°2007-1544). Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. La contrefaçon en France d'ouvrages publiés en France ou à l'étranger est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Seront punis des mêmes peines le débit, l'exportation et l'importation des ouvrages contrefaisants. Lorsque les délits prévus par le présent article ont été commis en bande organisée, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 500 000 euros d'amende.
 - Article L335-9 (modifié par Loi n°2006-961). En cas de récidive des délits prévus et réprimés au présent chapitre ou si le délinquant est ou a été lié par convention avec la partie lésée, les peines encourues sont portées au double.
- Quand peut-on parler de « plagiat » ? **C'est un « vol littéraire. Le plagiat consiste à s'appropriier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens. »** (*Petit Robert 1*, 2005). Ce vol est donc passible de sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion du système universitaire.

- Ex. de plagiats :
 - Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
 - Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
 - Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
 - Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
 - Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
 - Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
 - Acheter un travail sur le Web.

- Quelques ressources
 - <https://infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat/> , consulté le 13/09/23
Site de l'Université du Québec à Montréal. Très concret, contient aussi des rubriques « conseils pratiques » et « comment citer ses sources ».

3. Pourquoi et comment ?

- Pourquoi plagier ? Souvent, l'étudiant cherche à gagner du temps, ou encore il est en retard pour sa validation. Il cherche alors à aller au plus vite, en recopiant le travail des autres.
- Le plagiat est parfois involontaire, car on a gardé une trace écrite d'un document lu, sans conserver la référence. Plusieurs mois après, on peut croire de bonne foi qu'il s'agit de sa propre production, et non de la copie d'un auteur.
- La seule manière est de conserver une trace précise de nos réflexions (en lisant un livre, en écoutant une conférence, en participant à un séminaire ou un TD), ce qui implique des prises de notes structurées et bien rangées.

Autre document sur le sujet :

<https://www.la-croix.com/France/Quelles-lecons-tirer-laffaire-plagiat-these-Sorbonne-2020-07-31-1201107232>, consulté le 13/09/23

XIII. La présentation matérielle d'un devoir écrit

La forme de votre document est aussi importante que son contenu. Votre rigueur formelle témoignera de votre rigueur intellectuelle.

Il est bon de s'habituer dès le début des études à ces diverses règles pour qu'elles deviennent des automatismes. Cela évite aussi les mauvaises surprises lors d'examens officiels : il s'agit de se mettre en route à un niveau universitaire.

1. Papier, Format, Présentation

La qualité du papier doit être de 80 grammes.

Le format A4.

La marge : Haute de 2,5 cm, Basse de 2,5 cm,
Gauche de 2,5 cm (3 cm pour les brochures collées), Droite de 2 cm.

L'alignement est justifié.

L'interligne de 1,5.

La police de caractère Times New Roman 12.

La pagination se situe en bas de page à droite.

La présentation se fait en recto (jamais en recto/verso, sauf si accord de l'enseignant pour une validation simple).

Les documents longs sont rendus brochés collés ou en spirale.

2. Première page

NOM DE L'INSTITUTION (ex : INSTITUT NORMAND DE SCIENCES RELIGIEUSES DE CAEN)

INTITULÉ DU DEVOIR, par Prénom et NOM et de l'étudiant

Type de devoir (ex : Dissertation, Commentaire, Compte-rendu de lecture, Résumé...)

Nom du correcteur

Date précise de la remise du document (ex : 10 novembre 2020)

(→ Voir en annexe page suivante un modèle de présentation de la première page d'un devoir écrit)

INSTITUT NORMAND DE SCIENCES RELIGIEUSES – [CAEN OU ROUEN]

[INTITULE DU DEVOIR]

Par [Prénom, NOM de l'étudiant]

[Type du devoir]

Présenté à [Prénom, NOM du correcteur]

Rendu le [date de la remise du document au correcteur]

3. Règles de typographie

Privilégiez la sobriété et la cohérence dans vos choix de typographie.

Vos titres peuvent être en gras et vos sous-titres soulignés. Aucune autre partie du texte ne doit apparaître en gras ou soulignée. Si vous souhaitez que votre lecteur sache que c'est important, c'est votre style qui doit l'en informer.

Les termes étrangers (y compris latins) s'inscrivent toujours en italique.

(→ Voir quelques conventions propres aux termes religieux p. 33)

4. Citations

Une citation courte (moins de 5 lignes) est insérée dans votre texte entre guillemets : guillemets français toujours (« »), sauf si le passage cité comporte lui-même une citation, en ce cas les guillemets deviennent des guillemets dits à l'anglaise ou droits (" ").

Une citation longue (plus de 5 lignes) est séparée de votre texte par un interligne double, avec une petite marge (= 6 espaces env.), sans guillemets, et en police Times New Roman 11.

Une citation n'est pas en italique.

Elle est transcrite littéralement, en respectant la ponctuation de l'auteur.

Si vous omettez une partie de la phrase, signalez-le par [...].

Si vous ajoutez un mot pour l'intelligibilité de la citation, mettez-le également entre crochets.

Si vous modifiez exceptionnellement la typographie du texte, vous l'indiquez entre crochets ; ex : [c'est nous qui soulignons].

5. Notes de bas de page

Ce sont les références de vos citations. Elles sont placées en bas de page avec une numérotation continue. Elles se font en police Times New Roman de taille 10 avec un interligne simple.

Pour un livre : Prénom de l'auteur NOM de l'auteur, *Titre du livre en italique*, Numéro de l'édition (sauf si c'est la première), Lieu d'édition, Éditeur, Collection suivie du Numéro dans la collection, Année d'édition, Numéro de la page citée.

Ex : Walter KASPER, *Jésus le Christ*, Paris, Cerf, Cogitatio fidei 88, 1976, p. 55-56.

Pour un article : Prénom de l'auteur NOM de l'auteur, Titre de l'article entre guillemets, *Titre de la revue en italique*, Numéro de la revue, Année d'édition de la revue, Numéro de la page citée.

Ex : Bernard SESBOÛE, « Karl Rahner et les chrétiens anonymes », *Études*, 361/5, novembre 1984, p. 521-522.

Pour un ouvrage collectif : Prénom de l'auteur NOM de l'auteur, Titre du chapitre ou de l'article entre guillemets, dans (ou in) initiale du prénom suivie d'un point et du nom ou des noms des directeurs de la publication (dir.), *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition, Éditeur, Année d'édition, Numéro de la page citée.

Ex : Christoph THEOBALD, « Réinterroger les options théologiques et ecclésiologiques du concile », dans A. Melloni et Ch. Theobald (dir.), *Vatican II un avenir oublié*, Paris, Bayard, 2005, p. 158-189.

6. Abréviation latines des références récurrentes dans les notes de bas de page¹

Lorsqu'un document est cité pour la première fois dans une note, on donne une référence complète. Mais lorsque le même document est cité plus d'une fois, on a recours par souci de simplification à divers procédés, notamment des abréviations latines :

- **Ibid.** (pour ibidem), qui veut dire « au même endroit », est utilisé lorsqu'on cite le même document dans deux notes consécutives. On fait suivre l'abréviation du numéro de la page citée, sauf s'il s'agit de la même page :

4. Paul-André LINTEAU et coll., *Histoire du Québec contemporain*, vol. 2 : *le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 422.

5. Ibid., p. 741.

6. Ibid.

- **Id.** (pour idem), qui signifie « le même auteur », peut être utilisé lorsqu'on cite deux ouvrages du même auteur dans deux notes consécutives. Suivent le titre de l'ouvrage et l'adresse bibliographique, s'il y a lieu. Si on ne veut pas employer id., on peut répéter le nom de l'auteur :

1. Jacques GANDOUIN, *Guide du protocole et des usages*, Paris, Stock, 1984, p. 84.

2. ID., *Correspondance et rédaction administratives*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 45.

ou

2. Jacques GANDOUIN, *Correspondance et rédaction administratives*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 45.

- **Op. cit.** (pour opere citato) signifie « dans l'ouvrage cité ». Cette abréviation est concurrencée par son équivalent français « ouvr. cité ». L'une ou l'autre abréviation renvoie à une référence antérieure à la référence précédente. Elle est précédée du nom de l'auteur et suivie du numéro de la page :

4. Paul-André LINTEAU et coll., *Histoire du Québec contemporain*, vol. 2 : *le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 741.

5. Louis-Edmond HAMELIN, *Le Canada*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, p. 73.

6. Paul-André LINTEAU et coll., *op. cit.*, p. 422.

ou

6. Paul-André LINTEAU et coll., *ouvr. cité*, p. 422.

- **Loc. cit.** (pour loco citato), « à l'endroit cité », renvoie à la même page d'un document qui a déjà été cité dans une référence antérieure à la référence précédente. L'abréviation est précédée du nom de l'auteur. Au lieu de loc. cit., on peut simplement donner le nom de l'auteur, un titre abrégé et le numéro de la page :

1. Ferdinand DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, p. 160.

2. André CLAS et Paul HORGUELIN, *Le français, langue des affaires*, 3e éd., Montréal, McGraw-Hill, 1991, p. 168.

3. SAUSSURE, loc. cit.

ou

3. SAUSSURE, *Cours*, p. 160.

NB : Toutes ces abréviations s'écrivent avec la même typographie que les mots qu'elles remplacent (respecter les caractères en minuscule ou petite majuscule, en italique ou non).

¹ Source : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=fra&lettr=chapsect12&info0=12.2.3>, consulté le 13/09/2023

7. Bibliographie

(→ Voir aussi « Quelques règles de présentation d'une bibliographie » p. 6)

Les documents cités dans le corps du texte, ou ayant nourri votre travail, sont énumérés à la fin du travail dans une liste intitulée BIBLIOGRAPHIE. Si cela est utile, on peut classer les documents utilisés en subdivisions. Dans chaque subdivision, la règle reste l'ordre alphabétique du nom d'auteur.

8. Dates

Les dates doivent être écrites de la manière suivante :

Au I^{er} siècle avant J-C.

Au XIX^e siècle. (Pas d'ième)

Le 31 mars 1987.

9. Emploi des signes de ponctuation

NOM		RÈGLE
Apostrophe	'	Pas d'espace avant ni après
Trait d'union	-	Pas d'espace avant ni après
Barre de fraction	/	Pas d'espace avant ni après
Virgule	,	Pas d'espace avant, un espace après
Point	.	Pas d'espace avant, un espace après
Point-virgule	;	Un espace insécable avant et un espace après
Point d'exclamation	!	Un espace insécable avant et un espace après
Point d'interrogation	?	Un espace insécable avant et un espace après
Deux points	:	Un espace insécable avant et un espace après
Guillemet (français)	« »	Ouvrant : un espace avant ; un espace insécable après Fermant : un espace insécable avant ; un espace après
Guillemet (anglais)	“ ”	Ouvrant : un espace avant, pas d'espace après Fermant : pas d'espace avant, un espace après
Parenthèse ou crochet	() []	Ouvrant : un espace avant, pas d'espace après Fermant : pas d'espace avant, un espace après
Numéro		n°1

XIV. Typographie des termes religieux

1. Le poids des habitudes, le choc des conventions

- Il y a de puissantes batailles en France sur les questions d'orthotypographie ; on signale souvent cet ouvrage comme référence : *Le Lexique des Règles Typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale*, Paris, Imprimerie nationale, ³2002 (régulièrement réimprimé).
- De nombreux sites internet offrent des ressources en ce domaine.
- La meilleure façon de ne pas se tromper est d'être précisément cohérent à l'intérieur d'un même document.
- Dans tous les cas, ce n'est pas essentiel... mais cela relève du confort de lecture, et d'une forme de politesse !

2. Quelques conventions en théologie

NB : Dans cette liste, on ne respecte évidemment pas la majuscule en début de paragraphe ! A vous de la mettre lorsque c'est nécessaire.

les Actes des Apôtres	la mère de Jésus, Mère de Dieu
l'Alliance, la nouvelle Alliance	les païens
les Apôtres	le pape (quand c'est générique), le Pape (si l'on parle du pape actuel)
apôtre si le terme est générique	Pâque
l'Ascension	la parole de Dieu, la Parole, liturgie de la Parole
la Bonne Nouvelle	la Passion, la passion de Jésus
les chrétiens, les Juifs	le peuple de Dieu
la Commission internationale de ...	une prière eucharistique
le Concile (quand il est déterminé sans ambivalence)	la Providence
un concile, quand il est indéterminé, ou le concile de Trente, utilisé avec son nom	le psaume 22
la Conférence épiscopale	le règne de Dieu, le royaume de Dieu, le Royaume
la confirmation	rituel
le corps et sang du Christ	la sainte Trinité
le créateur de l'univers, le Créateur	les saints
la croix ou la Croix (si le contexte valorise la figure théologique)	le Saint-Siège
l'Écriture Sainte	la semaine sainte
les Écritures	le souverain pontife
l'Église, mais église pour le bâtiment. Attention à préciser, le cas échéant, l'Église catholique ou l'Église orthodoxe de Grèce par exemple	un synode mais le Synode des évêques
l'Esprit Saint	un temple
l'eucharistie	le temps de Pâques, le Temps pascal
le Fils de Dieu, le Fils, le fils de Marie	le Vatican
Jésus-Christ	vendredi saint
livre des Psaumes, un psaume	la Vierge, les vierges

XV. Les citations bibliques

1. L'ampleur des enjeux et les difficultés épistémologiques

- La théologie s'appuie sur l'Écriture : cette évidence est en réalité lourde de puissantes complexités, comme le montrent les débats récurrents entre chrétiens.
- La nature des liens entre foi chrétienne et Écritures est déterminante, particulièrement aujourd'hui, et la théologie doit rendre compte de la manière dont elle s'enracine dans la Bible, pour au moins trois raisons différentes.
 - La volonté de la théologie d'être scientifique n'est pas, comme dans d'autres disciplines, assurée par le rapport à des données physiques ou humaines. Mais la théologie sera scientifique si elle parvient, de manière critique, à montrer la nature de son raisonnement. S'il en va de même pour la philosophie, la théologie se caractérise par l'existence d'un corpus de textes – les Écritures – qui disposent d'une autorité tout à fait singulière. Le rapport qu'elle entretient avec ce corpus est décisif pour la théologie.
 - L'émergence de groupes assez divers, souvent désignés comme « fondamentalistes », qui prétendent s'en tenir à la seule Écriture, oblige à clarifier l'affirmation du « *sola Scriptura* », en montrant le lien entre Écritures et Églises.
 - La confrontation à une modalité singulière de rapport à un texte, qui caractérise certains courants de l'islam, oblige là aussi à comprendre ce que signifie la conviction chrétienne que les Écritures contiennent la Parole de Dieu.
- L'exégèse est cette partie de la théologie qui prend en charge l'ensemble des questions qui se posent autour des textes composant les Écritures ; elle dispose de plusieurs méthodes, dont elle peut rendre compte. Tout raisonnement théologique doit clarifier, au moins partiellement, les enjeux exégétiques principaux des péripécies sur lesquelles il s'appuie.
- L'interprétation appartient à l'acte de lecture, et en constitue la condition : il peut y avoir de mauvaises interprétations, ou des interprétations fécondes, mais il y a toujours interprétation, même quand on prétend ne pas le faire.

« D'un point de vue épistémologique, la pertinence de chaque lecture se fonde sur l'adéquation entre son questionnement et son outillage méthodologique. Or, aucune lecture ne récapitule toutes les questions adressables au texte. », affirme Daniel MARGUERAT, dans *L'exégèse biblique à l'heure du lecteur, La Bible en récits*, Genève, Labor et Fides, 2003, p. 20.

2. Les méthodes exégétiques

- L'histoire appartient à toute formation exégétique, afin de mesurer à quel point l'interprétation appartient au texte biblique, depuis le processus de rédaction jusqu'aux multiples lectures que celui-ci a autorisées au cours des siècles.
- Il faut citer un document essentiel, où l'on peut voir les différentes méthodes répertoriées : COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*, Paris, Cerf, 1994.
- Différentes méthodes exégétiques sont pratiquées.
 - Historico-critique
 - Canonique ou synchronique
 - Narrative
 - Rhétorique
 - Sémiotique
- Toute citation de l'Écriture exige d'être conscient de la méthode appliquée.
- Quand on cite un exégète, il faut précisément qualifier la méthode qu'il emploie.

3. Le rapport exégèse-théologie

- L'Écriture ne vient pas confirmer ou infirmer un argument pensé a priori, hors de toute prise en compte de la source scripturaire, la Bible servant alors de pur réservoir ! On voit les graves conséquences d'une telle conception, qui n'honore pas la constitution même du corpus des Écritures, traversées par une permanente réflexion sur la présence et l'action de Dieu au cœur de l'histoire.
- On voit aussi les limites d'un pur discours déductif, qui risque toujours de contester la complexité interne des Écritures, en particulier l'articulation entre Ancien Testament et Nouveau Testament, au profit d'une simple chaîne de conséquences, au risque de confondre christianisme et morale.
- Une démarche plus inductive honore souvent davantage la nouveauté chrétienne, qui déploie la puissance de la résurrection du Christ à l'intérieur d'une existence humaine, comme le montre le récit paradigmatique d'Emmaüs.
 - Le texte biblique vient s'insérer dans un contexte précis
 - Il n'est pas pris isolément
 - Il s'inscrit au cœur même de nos expériences de nos vies
 - Il ne vient pas illustrer un raisonnement pensé en dehors de lui.

4. Trois éléments structurants de toute interaction avec les Écritures

1. Le questionnement

- Ne jamais détacher une citation de la question théologique que vous vous posez aujourd'hui. Voir *Gaudium et spes* 4 : « L'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. »
- La Parole de Dieu est confessée dans les Écritures comme l'événement Jésus-Christ.
- Elle est toujours à recevoir à travers la transmission de l'Église à la lumière de toute la tradition. En cela, Écriture et Église ne sont pas séparables, même si l'Église, dans le même geste, tend la Parole de Dieu et se met à son écoute par obéissance.
- Elle demande sans cesse à être actualisée pour nous aujourd'hui dans la force de l'Esprit.

2. L'interpellation

- Quelle est l'interpellation du texte ? C'est une parole qui donne à croire. Elle vient à nous et ouvre des horizons de sens nouveaux, en nous permettant de déchiffrer notre être nouveau au regard de la Bonne Nouvelle.
- Citer un passage de la Bible, c'est dire ce que le texte a à raconter pour nous aujourd'hui comme Parole vivante.
- Le texte biblique est abordé à partir d'une précompréhension qui en colore nécessairement l'interprétation.

3. Le contexte

- Il est donc essentiel de vérifier textuellement ce qui est dit, pour éviter toute projection personnelle ou idéologique.
- Il ne faut jamais détacher une citation de son contexte biblique. Un verset n'est pas utilisable comme un argument d'autorité qui se suffirait à lui-même.
- Vous devez respecter :
 - La spécificité du texte biblique cité.
 - Son genre littéraire. Voir *Dei Verbum* n°12 : « Pour découvrir l'intention des hagiographes, on doit, entre autres choses, considérer aussi les "genres littéraires". » Par exemple, dans les Synoptiques, les sommaires, les récits, les controverses, les sentences, les paraboles...

- Sa forme : le texte est issu de quelle tradition ? Dans quel milieu de vie a-t-il été rédigé ?
- Son insertion dans le corps narratif du récit : quels processus de rédaction peut-on percevoir ?
- Le caractère symphonique de l'Écriture.
 - Quel sens revêt un texte dans un corpus plus large, dit canonique ?
 - Quels réseaux littéraires dans toute l'Écriture sont ainsi mobilisés ?

5. Usages

- Indiquer en bibliographie la ou les Bibles consultées et la Bible retenue pour les références d'usage : de manière générale, la TOB ou la BJ.
- Le titre du livre est parfois mis en italique dans le texte : par exemple, 1 Co 2, 6. Dans les notes de bas de page, utiliser plutôt la référence intégrale : par exemple, 1 *Corinthiens* 2, 6.
- Attention pour citer le livre d'Isaïe d'être en cohérence avec votre choix de Bible : *Isaïe* ou *Esaïe*.
- Attention à la typographie dans le jeu des espaces, des points, des tirets : 1 Co 12, 28.30-32 ; 13, 1-7.

XVI. Préparer une intervention orale

1. La place essentielle de l'oral dans les études de théologie

- Quel que soit le cursus en théologie, l'oral joue un grand rôle, à la fois pour des raisons pédagogiques et pour des raisons pastorales.
- L'oral, avec la part essentielle d'improvisation, permet à l'étudiant de s'exprimer d'une façon qui permet plus de « jeu » que l'écrit qui, lui, se caractérise par sa précision.
- Cela répond aussi à la plupart des situations habituelles des chrétiens dans une société sécularisée, où ils sont sommés, de façon souvent improvisée, de rendre compte de leur espérance (1 P 3, 15). Pastoralement, la transmission de la nouveauté chrétienne se fait dans l'échange interpersonnel, où l'expression orale joue un rôle essentiel.

2. L'oral dans un questionnement théologique

- C'est pourquoi la relecture d'un exercice oral est essentielle : après une intervention, quelles qu'en soient les modalités, il est vraiment important de repenser à ce que l'on a pu exprimer, à ce que l'on aurait pu dire. Là apparaissent parfois de vraies nouveautés dans notre capacité à exprimer la foi chrétienne.
- Une intervention orale ne se prépare pas la veille, car il y a toujours un temps de mûrissement ; inversement, il est toujours essentiel de limiter le temps de préparation. L'expérience montre que l'on dimensionne le temps en fonction du stress, ce qui n'aide pas à le gérer !
- En théologie particulièrement, on sait que le temps est l'espace principal où l'Esprit travaille. « Donner la priorité au temps, c'est s'occuper d'initier des processus plutôt que de posséder des espaces. Le temps ordonne les espaces, les éclaire et les transforme en maillons d'une chaîne en constante croissance, sans chemin de retour. » (PAPE FRANÇOIS, *Evangelii gaudium*, n°223, c'est l'auteur qui souligne)

3. La préparation de l'oral en théologie

- L'oral est un oral, ce n'est pas la déclamation d'un écrit ! Selon son habitude et son aptitude à s'exprimer en français, il faudra plus ou moins rédiger. Mais il faut garder un style oral, c'est-à-dire des phrases relativement courtes, sans subordonnées.
- L'élément essentiel est le plan détaillé, qui permet à l'orateur, ainsi qu'à l'auditeur, de ne jamais perdre le fil du discours. Il arrive parfois que l'orateur montre son plan, en le communiquant ou en le projetant sur écran.
- En cela, la préparation d'un oral en théologie relève du même souci de construction d'une problématique, en honorant une question, par un raisonnement construit, permettant d'établir une thèse.
- Du coup, l'introduction doit clairement annoncer un plan d'exposé, et les articulations doivent être encore plus explicites qu'à l'écrit (puisque la « mise en page » de l'écrit permet de manifester visiblement le changement de partie).
- Il faut naturellement des parties équilibrées en termes de masse, en donnant peut-être des exemples concrets (sans se laisser déborder par les descriptions).
- Il peut être pertinent de le répéter devant un proche – une personne en qui vous avez confiance, mais qui sera suffisamment libre pour vous faire quelques remarques constructives.

4. Vivre un oral

- Même si c'est une épreuve, c'est aussi un échange, un enrichissement, car l'auditoire peut vous faire sur le coup, ou plus tard, un « retour » qui sera précieux, soit comme « consolation », comme on dit en spiritualité, soit en termes de contenu, y compris s'il y a des éléments critiques.
- De même que, pour l'écrit, la présentation formelle est importante, car elle facilite beaucoup la vie du correcteur, de même, dans le cas de l'oral, il faut soigner tout ce qui relève de la communication non verbale, la manière d'être, la posture, etc. L'essentiel est d'être soi-même...
- Dans tous les cas, il faut sourire et vous assurer du contact avec l'auditoire, car c'est une communication vive, dont l'objectif est de rendre compte d'une espérance !



CET - INSR CAEN

3 rue Nicolas Oresme BP 6087 14063 Caen Cedex 4
02 31 73 22 15 - p.lano@insr-normandie.fr

CET - INSR ROUEN

5 Place du Général de Gaulle 76420 BIHOREL
06 24 18 61 67 – y.millou@insr-normandie.fr

"Nourrir la joie de croire"

<https://insr-normandie.fr/>